



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 2 septembre 2013

13247/13

DIPL 24

NOTE

du:	Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au:	Représentations permanentes
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la République du Mali auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Sekouba CISSE en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Ibrahim Bocar Ba

Par lettre parvenue le 31 juillet 2013, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République du Mali auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Sekouba CISSE comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Ibrahim Bocar Ba.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Sekouba CISSE comme Chef de la Mission de la République du Mali auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Sekouba CISSE en qualité de Chef de la Mission de la République du Mali auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 3966/13 en date du 2 août 2013, a été acquis à la date du 1er septembre 2013. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil Européen et au Président de la Commission.